

# quéven ACTU

n°

# 46

Lettre d'information trimestrielle

## MEILLEURS VŒUX 2026 !

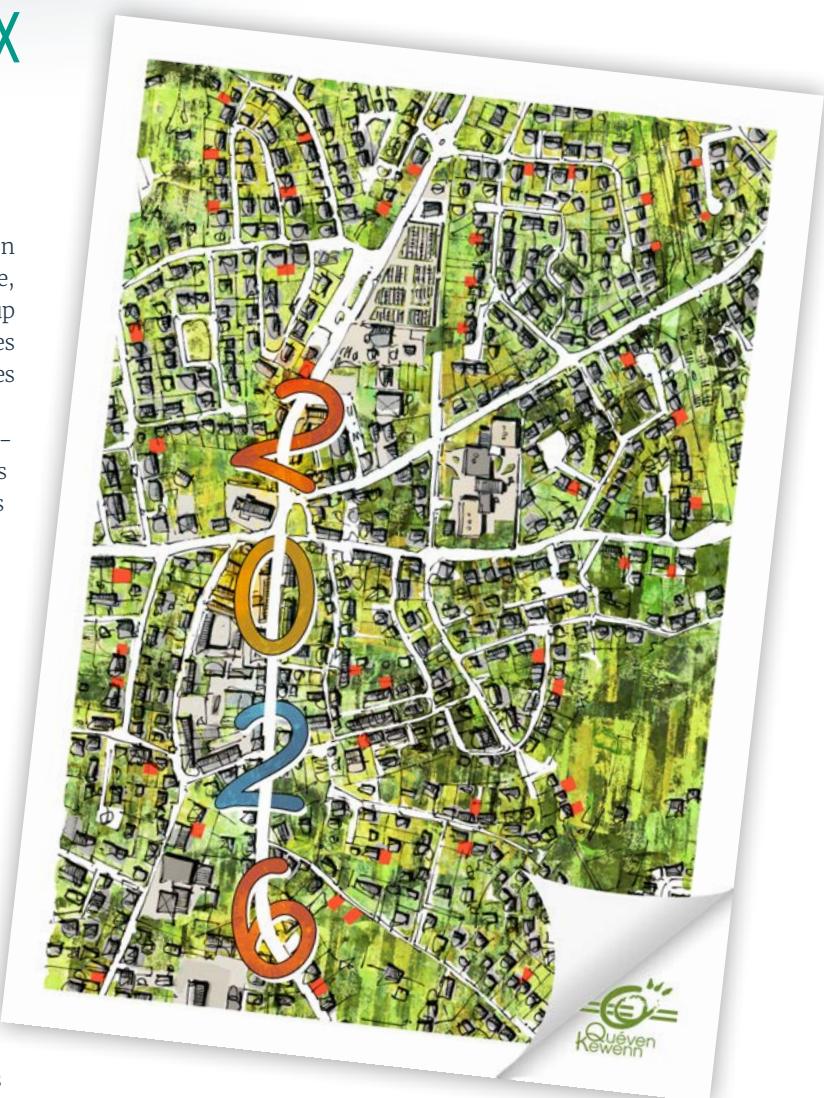
Même si j'ai chaque année l'impression que la situation des collectivités se délite, chaque année je constate aussi avec beaucoup de plaisir qu'il existe encore de nombreuses initiatives, de nouveaux projets, de nouvelles envies...

L'année 2025 était sous le signe des couleurs, celle de 2026 prendra des allures d'entraide, de cohésion sociale et de projets participatifs.

La richesse du monde associatif permet aux Quévenois de s'épanouir en dehors de leur foyer et nous veillons à leur donner le soutien nécessaire avec des installations sportives et culturelles adaptées, et grâce à divers moyens matériels et financiers. Une ville grandit par la dimension de bien vivre et d'appartenance de ses habitants, pas nécessairement par son urbanisation.

Des logements nécessaires pour les familles, les jeunes et les moins jeunes ont vu et verront le jour en s'assurant d'une proximité des services et des commerces. Cette année 2026 sera l'occasion de repenser les connexions végétales entre les parcs et jardins et les chemins piétons-vélos.

Nous avons deux façons de contempler l'aménagement d'une ville : par son bâti ou par sa structure végétale. En 2026, nous allons proposer un autre regard sur la ville... verte et harmonieuse.



Je vous souhaite,  
à toutes et à tous, une belle et heureuse  
année de déambulations, de découvertes et  
de rêveries.

*Marc Boutruche, maire de Quéven*



## QUESTIONS À SOPHIE GUÉZENNEC

Référente service Population

### Le recensement, c'est utile !

*Quand et comment va se dérouler le recensement ?*  
Tous les habitants de Quéven vont être recensés entre le 15 janvier et le 14 février 2026. Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Si vous n'avez pas reçu ce document d'ici le 22 janvier, il faut contacter la mairie au 02 97 80 14 14. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

*Comment peut-on répondre au questionnaire ?*  
Vous avez la possibilité de répondre en ligne. C'est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement ! Si vous n'êtes pas à l'aise avec les outils numériques, vous pouvez soit solliciter l'aide des agents France Services en mairie, soit prendre rendez-vous avec l'agent recenseur pour qu'il vous accompagne pour remplir un formulaire papier.

### À quoi sert le recensement ?

Les informations collectées lors de ce recensement permettent d'avoir une idée précise de la population "légale" de chaque commune. Ces données jouent un rôle crucial puisqu'elles déterminent le nombre de conseillers municipaux, la répartition des dotations ou subventions de l'État ainsi que les besoins en équipements publics collectifs comme les écoles, les hôpitaux ou les maisons de retraite.



### CITOYENNETÉ

### La relève citoyenne est en marche !

En novembre, 22 élèves de CM1 et CM2 issus des différentes écoles de la commune ont été élus pour constituer le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME). Leur mission : réfléchir, proposer et concrétiser des projets pour améliorer la vie de la ville. Ces dernières années, leurs idées ont permis la création de boîtes à livres, l'organisation d'une journée inter-écoles ou encore l'installation de plaques explicatives devant les écoles de la commune.



### ENVIRONNEMENT



### Un éclairage à bon escient

Pour l'édition 2024-2025 du label national "Villes et Villages Étoilés", l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) a annoncé la labellisation de 759 communes françaises. Cette année, la commune de Quéven obtient sa 2<sup>e</sup> étoile après la 1<sup>re</sup> obtenue en 2018.

Cette distinction vient récompenser les efforts de la commune en termes d'éclairage public :

- extinction nocturne de l'éclairage à 23h
- généralisation des lampes Led finalisée fin 2025
- modification des couleurs de lampes à proximité de zones naturelles.



### DÉPLACEMENTS

### Une ville de plus en plus cyclable

Les contributions citoyennes recueillies entre février et juin 2025 ont permis à la commune de Quéven d'être classée en statut "favorable" B avec 3.98 points sur 6 avec une progression de 2 niveaux par rapport aux précédentes enquêtes (D en 2021 et 2019).



Les cyclistes répondants ont donné leur avis sur les 5 composantes essentielles d'un "climat vélo" : la sécurité de son déplacement à vélo; le confort de son trajet (entretien, signalisation, etc.); les efforts de la commune pour améliorer la situation; l'équipement de la commune en stationnement vélo et services essentiels (réparation, entretien, etc.) et le ressenti général.



## URBANISME

# CROIZAMUS, UNE FIN HEUREUSE, UNE URBANISATION HARMONIEUSE

**L'aménagement du quartier de Croizamus arrive aujourd'hui à son terme, offrant l'occasion de dresser le bilan d'une opération engagée il y a plus de 20 ans.**

Dès son lancement, cette zone d'aménagement concertée a été pensée dans une logique forte de respect et de valorisation du milieu naturel et du paysage. Sur une superficie de 17 hectares, le projet a progressivement donné naissance à un quartier cohérent, où les espaces publics, les cheminements doux, le traitement paysager et la composition architecturale ont été envisagés comme un ensemble indissociable.

L'aménagement des 16 îlots, la diversité des typologies d'habitat et le soin apporté à l'intégration des bâtiments ont contribué à créer un environnement résidentiel à la fois harmonieux et singulier.

Entre 2014 (date des premières constructions) et aujourd'hui, près de 350 logements ont été réalisés, dont 25%

de logements sociaux, conformément à la volonté d'accueillir une population variée et de favoriser l'accès à la propriété des primo-accédants. Une pension de famille de 20 logements et une crèche privée ont également trouvé leur place au cœur de ce quartier.

*“Cette ambition de mixité sociale et de qualité urbaine se reflète dans la variété des formes architecturales, l'importance accordée aux espaces verts et la place donnée aux mobilités douces”, explique Aurore Lhyver, responsable du service Urbanisme et Aménagements.*

Le quartier de Croizamus s'impose ainsi comme un exemple d'aménagement équilibré, conciliant développement résidentiel, attractivité, innovation et préservation du cadre de vie.

## Renforcer le lien social

Un projet de création d'une résidence habitat jeunes de 21 logements et d'une salle intergénérationnelle va voir le jour à l'angle de la rue de Gestel et de la rue Jean-Marie Raoul aux abords de la piste d'athlétisme.

La résidence gérée par Agora Services offrira des logements abordables à de jeunes actifs. Une salle située au rez-de-chaussée, ouverte aux habitants, accueillera ateliers, rencontres et événements afin de renforcer le lien social et créer des espaces de rencontre partagés et inclusifs.

Le démarrage du chantier est prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2026 avec une livraison à l'été 2027.

Ce projet porté par la municipalité et Morbihan Habitat répond à des enjeux essentiels d'accessibilité au logement, de lutte contre l'isolement, de dynamisation de quartier et de promotion du vivre-ensemble.



## EXPRESSION

QUÉVEN, GARDONS LE CAP

### Relayons !

Dans deux mois, les électeurs seront invités à renouveler leurs conseillers municipaux. Des visages connus ne partent pas pour un nouveau mandat. Ils profiteront d'un repos mérité, après des années d'engagement et la municipalité les en remercie chaleureusement.

De nouvelles figures apparaîtront sur des professions de foi, de nouveaux talents se proposeront : des adhérents d'associations, des membres de la société civile, de nouveaux arrivants, tous animés par l'envie sincère de contribuer à l'avenir de Quéven, et désirant s'investir pour le devenir de notre territoire, tous animés par l'envie de servir notre cité.

Cette diversité d'expériences, de parcours et de compétences apportera un souffle nouveau.

Ils ont d'autres idées, un regard neuf, des perspectives différentes, une énergie nouvelle pour faire évoluer notre commune. La ville doit être gérée au mieux, avec sérieux, plaisir et bienveillance.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2026 !

*Les élus de la Majorité*

QUÉVEN AMBITIONS CITOYENNES

### Bonne et heureuse année 2026 !

Une nouvelle année débute, avec son lot de bonheur à trouver. À l'heure des bonnes résolutions, visons des objectifs atteignables et collectifs. Par exemple, la qualité de vie dans notre commune dépend de mille détails et repose sur des agents, des associations, des petits commerces, des producteurs locaux, des habitants, qui donnent de l'énergie à la ville.

Mais localement, nous ressentons les influences des blocages politiques nationaux ainsi que d'une géopolitique internationale en plein bouleversement. Que dire de la dérive climatique, de l'érosion de la biodiversité, de l'épuisement des ressources, qui sont à la fois sources d'engagements mais aussi de sentiments d'impuissance à notre petite échelle. Face à tout cela, il est tentant de se replier, de fermer les yeux. Pourtant nous devons préparer l'avenir.

Nous vous souhaitons de trouver des engagements à la hauteur de vos forces et en accord avec vos envies.

Bonne et heureuse année 2026 !

*Danielle Le Marre, Yann Guevel,  
Karine Blayo-Tardy.*

# EN BREF



## Valorisez votre bien immobilier

**Lorient Agglomération et la société d'urbanisme Villes Vivantes proposent d'accompagner les collectivités du territoire vers une urbanisation plus sobre et plus humaine.**

Pour répondre à la crise du logement, freiner la consommation d'espace et renforcer l'attractivité du territoire, une opération d'urbanisme innovante baptisée Bimby-Bunti a été mise en place pour les particuliers.

Il s'agit de méthode de densification douce permettant de créer des logements sans étalement urbain en s'appuyant sur le tissu existant.

Le Bimby offre aux propriétaires la possibilité d'ajouter un logement ou de

diviser leur parcelle. Le Bunti permet de réhabiliter ou reconfigurer un bien. Avec ces deux leviers, Villes Vivantes propose une approche où le tissu urbain se transforme progressivement, respectueusement et avec l'accord des habitants.

Que vous ayez juste une idée en tête ou l'envie de réfléchir librement à la manière de valoriser votre bien immobilier, vous pouvez bénéficier d'un rendez-vous gratuit avec un professionnel de l'architecture et de l'urbanisme pour étudier votre projet.

**Service gratuit, sans conditions de ressources, sans engagement.**  
**Renseignements au 0 805 381 832.**



## La procuration simplifiée

Si vous prévoyez d'être absent pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, vous pouvez désormais établir votre procuration entièrement en ligne, grâce à l'identité numérique France Identité et au service Maprocuration.

### 1. Vous avez une identité numérique certifiée France Identité ? Tout se fait en ligne, sans déplacement.

- Télécharger l'application France Identité
- Faire certifier son identité en mairie avec sa carte nationale d'identité électronique (nouveau format carte bancaire), son smartphone et le QR code généré
- Déposer sa procuration ou sa résiliation sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)
- Validation automatique via l'application, sans passage en commissariat ou gendarmerie.

### 2. Vous n'avez pas d'identité numérique certifiée ? La demande reste possible en ligne, mais un déplacement est obligatoire.

- Faire sa demande sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)
- Se rendre ensuite en commissariat, gendarmerie ou consulat
- Présenter une pièce d'identité et la référence de la demande pour la valider.

# Les rendez-vous

## Janvier

SAMEDI 10

*Spectacle de Sébastien Marx "On est bien là" (humour)*

■ 20h30 - Les Arcs

DIMANCHE 11

*Céili Galette animé par Air d'Eire et Céili Killers*

■ 14h - Les Arcs

MARDI 13

*Ciné film "Le grand bain" de Gilles Lellouche*

■ 20h - Les Arcs

VENDREDI 16

*Soirée jeux "La Tuile !"* avec l'association Joclad

■ De 18h30 à 20h30

Médiathèque

SAMEDI 17

*Bébé bouquine*

■ De 10h à 11h30

Médiathèque

*Concert de Jeanne Cherhal + Mioh (1<sup>re</sup> partie)*

■ 20h30 - Les Arcs

DIMANCHE 18

*Stage de danses bretonnes*

■ De 9h30 à 12h

Les Arcs

DU 21 JANVIER AU 14 MARS  
*Exposition "Etre rivage"* par Liz Hascoët

■ Médiathèque

VENDREDI 23

*On joue à Kerlaran*

■ De 14h30 à 16h

Kerlaran

DU SAMEDI 24 AU SAMEDI 31

*Grande vente d'ouvrages*

■ Médiathèque

LUNDI 26

*Réunion d'informations sur le voyage Seniors du CCAS*

*Direction Dives-sur-Mer*

(mai 2026)

■ 15h - Mairie

VENDREDI 30

*Concert de Ben l'Oncle Soul + Mainlie Karma (1<sup>re</sup> partie)*

■ 20h30 - Les Arcs

SAMEDI 31 JANVIER ET  
DIMANCHE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER  
*Concours de tir à l'arc*

■ De 9h à 19h

Complexe de Kerlébert

## Février

LUNDI 2

*Conférence sur la langue bretonne animée par Paul Molac organisée par Spered Kewenn dans le cadre du Festival Les Deizioù*

■ 18h30 - Les Arcs

MERCREDI 4

*Ciné film junior "Hugo Cabret" de Martin Scorsese*  
■ 14h30 - Les Arcs

Cinérama

■ 20h - Les Arcs

SAMEDI 7

*Les racontines*

■ à 10h et à 11h

Médiathèque

*Concert "La nuit" par la chorale Tempéraments accompagnée d'élèves harpistes*  
■ 18h - Médiathèque

DIMANCHE 8

*Représentation théâtrale par la Compagnie "Coup de torchon", organisée par Les 3 chapelles de Quéven*  
■ 15h - Les Arcs

JEUDI 12

*Bébé joue*  
■ de 10h à 11h30

Médiathèque

*Conseil municipal*

■ 20h30 - Mairie

SAMEDI 14

*Job dating spécial Camping*  
■ De 9h30 à 12h

Pôle Jeunesse

*Café des livres*

■ 10h30 - Médiathèque

*L'après-midi du jeu avec l'association Joclad*  
■ de 14h30 à 17h

Médiathèque

*Concert d'Yves Jamait*

■ 20h30 - Les Arcs

DIMANCHE 15

*Danses et musique de Bretagne organisé par Emglev Bro an Orient dans le cadre du Festival Les Deizioù*  
■ 16h - Les Arcs

SAMEDI 21

*Café de l'emploi spécial Métiers de la santé*  
■ 10h - Pôle Jeunesse

*Repas Karaoké organisé par le Comité des Fêtes*  
■ 19h - Les Arcs

DIMANCHE 22

*Stage de danses bretonnes*  
■ 9h30 - Les Arcs

MARDI 24

*Collecte de sang*  
■ 14h30 à 19h - Les Arcs

MARS

MARDI 3

*Ciné film "12 Hommes en colère" de Sydney Lumet*  
■ 20h - Les Arcs

JEUDI 5

*Conseil municipal*  
■ 20h30 - Mairie

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8

*Salon du vin et de la gastronomie*  
■ De 9h à 19h

Complexe du Ronquédo

SAMEDI 7

*Bébé bouquine*

■ De 10 à 11h30

Médiathèque

*Atelier broderie par Liz Hascoët*

■ De 14h à 17h

Médiathèque

*Concert "Brel, Brassens et Ferré : la rencontre" par Sophie Robic et Jérémy Simon*  
■ 18h - Médiathèque

DIMANCHE 8

*Stage de danses bretonnes*

■ 9h30 - Les Arcs

SAMEDI 14

*Café breton "Ur Banne kafe'po ?"* animé par Spered Kewenn

■ 14h - Médiathèque

*"Lenadenn evit ar re vihan", histoires contées en breton, par Spered Kewenn, dans le cadre des Deizioù*

■ 16h - Médiathèque

DIMANCHE 15

*Élections municipales - 1<sup>er</sup> tour*

■ De 8h à 18h - Les Arcs

JEUDI 19

*Cérémonie commémorative*

■ RDV à 10h30 devant la mairie

VENDREDI 20

*"... et la harpe devint celtique" par Mariannig Larc'hantec, dans le cadre des Deizioù*

■ 18h30 - Médiathèque

SAMEDI 21

*Atelier "Quéven nettoie son jardin" dans le cadre du Scorff au naturel*

■ De 9h30 à 12h

Inscription queven.com

DIMANCHE 22

*Elections municipales - 2<sup>e</sup> tour*

■ De 8h à 18h - Les Arcs

MERCREDI 25

*Randonnée nature intergénérationnelle dans le cadre du Scorff au naturel*

■ De 9h à 12h

Parc de Kerzec

SAMEDI 28

*Atelier de sensibilisation aux frelons asiatiques dans le cadre du Scorff au naturel*

■ De 10h à 12h - Pôle Jeunesse - Inscription sur queven.com

DIMANCHE 29

*Fête de la Paroisse de Quéven*

■ 12h à 17h - Les Arcs

# ÉCLAIRAGE UNE VILLE VERTE



**Densifier la ville tout en préservant la nature est-il possible ? À Quéven, la réponse est oui ! Des plantations d'arbres sont certes régulièrement réalisées par les services techniques de la ville, mais en début d'année, c'est une opération d'ampleur qui est programmée dans le cadre de Breizh Bocage. Cette action vient confirmer la politique active de plantations sur l'ensemble du territoire communal.**

Depuis 2024, la ville de Quéven participe au programme Breizh Bocage, un dispositif régional essentiel pour la préservation de nos paysages et de notre environnement. Coordonné et financé par Lorient Agglomération, il a pour objectif la création et la reconstitution de haies bocagères pour réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles dans un but d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. En effet, sur des parcelles à fortes pentes et en période pluvieuse, la haie sur talus est une alliée de l'agriculture, car elle limite le ruissellement, réduit l'érosion des sols, favorise l'infiltration des eaux et permet de piéger les éléments polluants. Dans ce cadre, 1 400 arbres seront plantés à Quéven dans les prochaines semaines sur des parcelles sélectionnées à Kerruisseau, à Stang er Reo à proximité de l'école de Kerdual, au village de Kervégant et à Kerroc'h.

*“La Bretagne s'est façonnée autour de son bocage, véritable patrimoine naturel. Restaurer les haies et les continuités écologiques n'est pas seulement un geste symbolique : c'est une réponse concrète aux enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés. En plantant ces arbres, nous agissons pour préserver la biodiversité locale, protéger les terres agricoles, réduire le ruissellement, renforcer la qualité de l'eau et embellir durablement nos paysages”, explique Myriam Pierre, conseillère déléguée à la Gestion différenciée.*

## Au plus proche des habitants

En complément de cette dynamique collective, la ville de Quéven poursuit sa volonté de multiplier les plantations dans les quartiers, à proximité des habitants. Parmi les projets-phares de ces dernières années, citons notamment l'arboretum au parc de Kerzec, la forêt Miyawaki (rue Victor Massé), la végétalisation de la cour de l'école Anatole France. “Chaque espace disponible est étudié et valorisé afin d'y installer des essences adaptées, créant ainsi de nouveaux îlots de fraîcheur, de biodiversité et de convivialité”, précise Rudy Vittoz, responsable de la Gestion différenciée aux Services techniques. Et les exemples ne manquent pas ! Courant janvier, le parcours Déclic Vélo situé au nord-est du parc de Kerzec va être agrémenté d'une vingtaine d'arbres et de

haies bocagères pour rythmer le paysage de cet espace de loisirs. Dans de nombreux quartiers (Croix verte, Croizamus, rue Lesage...), des arbres fruitiers ont été plantés, offrant aux habitants un verger commun. En 2025, des dizaines d'arbres ont trouvé leur place dans les aménagements des nouveaux lotissements (comme au village de Kerlaran ou Croizamus) ou en bordure de nouvelles voies cyclables (rue Denis Papin et rue Joliot Curie). “Certaines actions ne sautent pas encore aux yeux des habitants, prévient Suzel Tyrlik, responsable des Services techniques. Peu d'habitants ont remarqué que nous venons de planter des graminées sur 150 mètres en bordure de la route de Kervégant ou encore une dizaine d'arbustes dans l'espace Flor' & Sens derrière la mairie (en partenariat avec la Jeune Chambre Économique du pays de Lorient). C'est normal, car il faut laisser le temps à la nature d'œuvrer.”

## Préserver nos espaces boisés

Autre atout de la ville : ses 512 hectares d'espaces boisés classés. La ville surveille l'état sanitaire des écosystèmes et prévoit l'affouage annuel. Cette pratique, qui rencontre un vif succès chaque année, permet de supprimer les arbres touchés par la maladie, d'éclaircir certaines zones pour permettre à certains sujets de mieux se développer ou de garantir la sécurité des promeneurs.

Enfin, le parc de Kerzec et ses 17 hectares est un poumon vert au cœur de la ville. S'il est quotidiennement fréquenté par les promeneurs, les sportifs et les familles, le parc se veut aussi pédagogique avec son arboretum mis en place en 2020. À l'automne dernier, des pancartes d'identification pour chacune des 45 essences d'arbres offrent la possibilité d'apprendre à les distinguer.

*“La nature vit, elle pousse, elle fait de l'ombre, elle perd ses feuilles. C'est aussi la richesse de notre environnement. Planter, c'est un acte de responsabilité. C'est penser au long terme, à ceux qui vivront ici après nous. En plantant et en préservant aujourd'hui, nous préparons l'avenir de nos enfants”, conclut Myriam Pierre.*



Mairie de Quéven  
Place Pierre Quinio  
CS 30010  
56 531 Quéven Cedex  
Tél: 02 97 80 14 14  
[www.queven.com](http://www.queven.com)

—  
Directeur de la publication :  
Marc Boutruche

—  
Maquette et mise en page :  
Orignal Communication

—  
Rédaction :  
Service Communication  
[communication@mairie-queven.fr](mailto:communication@mairie-queven.fr)

—  
Crédits photos :  
Ville de Quéven, DR

—  
Imprimé par Imprimerie Ollivier  
sur papier PEFC.  
Ne pas jeter sur la voie publique.

